



Cambriolage : comment réagir et limiter les risques ?

Il est important de savoir comment réagir en cas de cambriolage, mais aussi de prendre des mesures pour en limiter les risques.

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement. Prenez des photos en attendant l'intervention des forces de l'ordre.

Vous devez ensuite vous rendre sans délai dans la brigade de gendarmerie dont vous dépendez pour déposer plainte.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer plainte par un courrier papier adressé au procureur de la République.

Comment limiter les risques de cambriolage ?

Quand vous êtes chez vous

Vérifiez la sécurité de votre habitation :

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur ;
- installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme) ;
- fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Bon à savoir

Vous pouvez faire intervenir chez vous un référent sûreté, gendarme ou policier en sécurité et vidéo-protection. Il réalisera une consultation gratuite et vous bénéficierez de ses conseils pour protéger votre

logement. Contactez la brigade de gendarmerie de votre secteur pour en savoir plus.

Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentifs et n'hésitez pas à signaler un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire).

Vous pouvez aussi bénéficier du dispositif Participation citoyenne, un partenariat entre la mairie de votre commune et les forces de l'ordre.

Quand vous vous absentez

Quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes ;
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;
- Inscrivez-vous au dispositif **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** auprès de la brigade de gendarmerie.
- **L'Opération Tranquillité Vacances, c'est quoi ?**

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération tranquillité vacances (OTV). Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de :

- remplir le formulaire disponible en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634> ;
- l'imprimer et le déposer à la brigade de gendarmerie avant votre départ.



Le Biarnais



N° 25 – Mars-Avril 2026

Informations municipales



Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen, il est obligatoire et doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent effectuer leur recensement citoyen.

Une attestation de recensement vous sera remise. Elle est indispensable pour s'inscrire à tout examen et concours (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP ...).

Etat Civil ⁽¹⁾

Nous souhaitons la bienvenue à :

- MAZET Lya le 10.01.2026
- BOURGOGNON Auguste le 23.12.2025

Nous déplorons les décès de :

- THOMAS Paulette le 27.12.2025

La Mairie et l'Equipe Municipale transmettent leurs sincères condoléances aux familles et partagent leur peine en ce moment de deuil.

(1) Ne sont mentionnées que les personnes ou familles ayant donné leur accord écrit pour la publication de leurs données personnelles (règlement RGPD).

La vie de notre ville

FOIRE AUX DONS

Dimanche 1^{er} mars 2026

De 10 h à 18 h

SALLE POLYVALENTE
BIARS-SUR-CÈRE



✓ Vêtements, jouets, livres, vaisselle, etc.

Agences de Biars-sur-Cère



Donner plutôt que jeter

Une seconde vie commence ici

Moins de déchets, plus de solidarité

Recycler avec le cœur

A SAVOIR

Bricolage et Jardinage



Les beaux jours arrivent. Pour garder de bons rapports de voisinage, nous rappelons que les travaux qui utilisent des engins à moteur bruyant ne sont autorisés qu'aux horaires suivants.

Lundi au Vendredi	8h30 à 12h00 14h00 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	10h00 à 12h00 16h00 à 18h00

Horaires déchèterie

Lundi au Samedi	9h00 à 12h00 14h00 à 18h00
-----------------	-------------------------------

Composteurs collectifs

Nous vous rappelons que des composteurs sont à votre disposition :

- Parking de la gare
- Place des tilleuls
- HLM
- Maisons Bleues

En cas de doute sur les déchets à déposer dans les composteurs, merci de vous renseigner à la mairie.

ENCOMBRANTS

ATTENTION : les encombrants ne sont pas des « déménagements » ! Si vous avez un doute sur leur contenu, renseignez-vous à la mairie.



Ramassage des encombrants : tous les 1^{er} jeudis du mois (s'inscrire auparavant à la mairie)

Défibrillateurs

Pour votre sécurité, 12 défibrillateurs sont installés sur la commune.

- ✓ **A la mairie :** 32 avenue de la République
- ✓ **Au terrain de pétanque :** (près de la gare)
- ✓ **Au stade de foot :** (en intérieur)
- ✓ **Au terrain de tir à l'arc :** 27 avenue Pasteur
- ✓ **Au Centre Culturel :** 94 avenue de la République
- ✓ **A la Salle Polyvalente :** rue de la Cère
- ✓ **A la Résidence de la Cère :** 24 rue Georges Bizet
- ✓ **Au Centre Leclerc :** avenue de la République
- ✓ **Au Brico Leclerc :** avenue de la République
- ✓ **Au Leclerc Culture :** avenue de la République
- ✓ **A la piscine :** rue Léo Lagrange
- ✓ **Au nouveau gymnase :** rue de Soupette (Bretenoux)



VOTRE PROCHAIN
DON DE SANG
C'EST ICI !

BIARS-SUR-CÈRE

📍 Salle polyvalente

JEUDI 5 MARS
14h30 > 18h30

PRIVILÉGIEZ LE RDV
Q EFS - Don de sang

LES EVENEMENTS

TENNIS

Le Tennis club Entente Biars-Bretenoux organise :

- le 14 mars 2026 le tournoi/circuit "piou-piou" destiné aux très jeunes joueurs en balles rouges de 5 à 10 ans sur les courts de Biars et de Bretenoux,
- le tournoi "mozaïc" balles oranges et vertes du 18 au 25 avril 2026 à Biars/Bretenoux pour les jeunes de 11 à 18 ans.

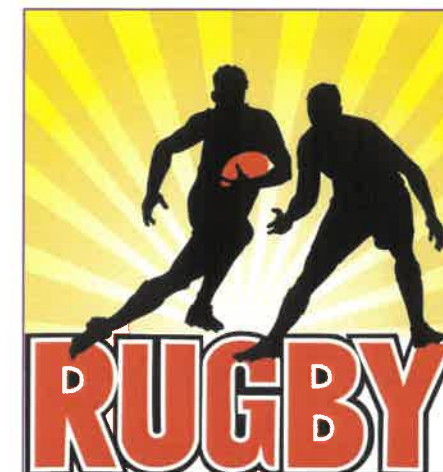
UN REGARD UN SOURIRE



BIARS SUR CERE
Le **SAMEDI 07 MARS**
Salle polyvalente de **BIARS SUR CERE**
DE 14h30 à 19h00
Avec l'orchestre
QUERCY MELODIE
Organisé par l'Association
Un Regard, Un Sourire
réservation au 0673409091
10€ l'Entrée avec une part de cake
Publier par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

RUGBY : ERBBV

Dimanche 5 avril 2026 : tournoi GARDOU de 9h à 17h.



LE CLUB DES AINES

Les adhérents se réunissent 2 fois par semaine pour différentes activités (mardi et jeudi) :

- Le 26 mars 2026 à 12h00
- Le 30 avril 2026 à 12h00

VIDE- GRENIERS - BROCANTES

Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de 7h à 13h.

- 11 avril et 25 avril 2026.

Emplacement à réserver au : **05 65 39 74 33**



FOOTBALL : AFBB



- ✓ Le 07 mars 2026 : Castanet us 2 / **AFBB1** à 18h30.
- ✓ Le 14 mars 2026 : **AFBB1** / Montauban à 18h.
- ✓ Le 21 mars 2026 : Rodez AV 2 / **AFBB1** à 19h.
- ✓ Le 28 mars 2026 : **AFBB1** / l'union st J à 18h.
- ✓ Le 11 avril 2026 : Muret / **AFBB1** à 18h.
- ✓ Le 18 avril 2026 : **AFBB1** / Fonsorbes à 18h.
- ✓ Le 25 avril : Lourdes / **AFBB1** à 18h.

RUGBY : RCBBV



Matches à prévoir en fonction du classement final

AMICALE DU DON DE SANG

➤ Privilégiez le RDV sur www.dondesang.efs.sante.fr

